

AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE REUNION

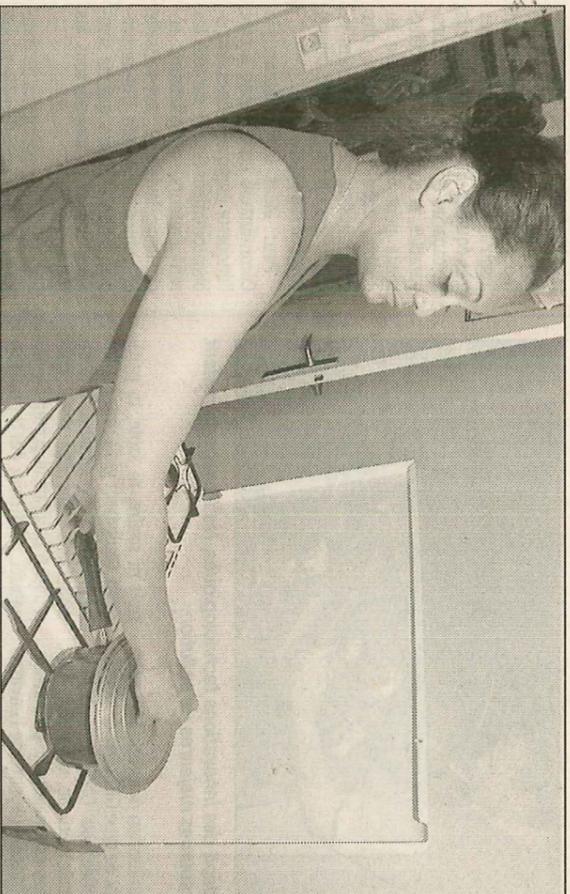
« Consommez moins ! »

C'est en consommant moins que l'on gagne le plus. Tel est le credo de l'Agence régionale de l'énergie réunionnaise. Fondée en décembre 2000, elle a pour mission première l'information du grand public sur les énergies renouvelables et la maîtrise d'énergie.

Association loi 1901, l'Arer (Agence régionale de l'énergie Réunion) a été fondée en décembre 2000 à l'initiative de la Région, de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), de l'EDF et du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement. Ses missions sont multiples : informer le grand public sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, soutenir les porteurs de projets qu'ils soient professionnels ou particuliers, et assurer un relais avec les institutions partenaires.

Pour cela, elle dispose d'un bus itinérant, de deux lieux d'accueil du public à Saint-Denis et à Saint-Pierre ainsi que d'une permanence téléphonique (0262257257), animée par quatre techniciens conseil. Leur credo : maîtriser la consommation d'énergie.

« Les gens sont souvent intéressés par les technologies comme les panneaux photovoltaïques, mais ils oublient les petits gestes quotidiens qui permettent de gagner bien plus », constate Nicolas Picou, l'un des techniciens-conseil. « On peut faire baisser sa facture de 45 % si on optimise toutes les ressources d'économie, comme s'équiper de matériels électroménagers de classe A, de lampes éco, éteindre les appareils hi-fi au lieu de les laisser en veille, éteindre la lumière dès que l'on quitte une pièce, dégivrer le réfrigérateur régulièrement - à partir de 5mm de givre, le réfrigérateur con-



Couvrir une casserole, ne pas laisser les appareils en veille... Ces petits gestes au quotidien peuvent permettre de réduire la facture d'électricité de 45 %.

sume 30 % d'énergie en plus -, débrancher les chargeurs de portable, couvrir une casserole d'eau sans couvercle, la consommation est de 40-50 % supérieure -, etc. ».

Ce n'est pourtant pas faute de campagne d'informations, mais les Réunionnais semblent avoir du mal à adopter ce comportement économique... et écologique. Seules les lampes basse consommation semblent avoir trouvé leur place dans le quotidien des Réunionnais.

« Le grand public a toujours du mal à percevoir l'impact de son comportement sur l'environnement et l'économie d'énergie qu'il peut réaliser », poursuit Nicolas Picou qui avant d'encourager quelque un à se lancer dans l'aventure du photovoltaïque, par exemple, préconise avant tout de maîtriser son énergie. « C'est en consommant moins que l'on gagne le plus ». Néanmoins, les chauffe-eau solaires et panneaux photovoltaïques restent des procédés ren-

tablets pour les particuliers et les collectivités qui subventionnent, et plus intéressants sur le plan environnemental. Illustration : un chauffe-eau solaire permet de économiser 900 kW par an d'électricité. L'investissement est amorti au bout de 7-8 ans et sa durée de vie est de 20 ans.

Gain d'un million d'euros par an pour la collectivité

Avantageux pour les particuliers, les chauffe-eau se sont aussi pour la collectivité. Même en tenant compte des subventions versées pour l'acquisition des installations, la collectivité gagne sur le plan financier, de l'ordre d'un million d'euros par an, ainsi que sur le plan environnemental.

Concernant, les panneaux photovoltaïques, le retour sur investissement intervient en moyenne au bout de 10 à 15 ans. Sachant que la durée de vie d'un panneau est de 25 ans, il reste une marge d'une douzaine d'années après le retour sur investissement. Intéressant. Il faut toutefois savoir qu'il existe des incertitudes sur la mise en œuvre des panneaux, liée à leur disposition sur le site, à leur orientation, et à leur inclinaison.

En matière d'énergie renouvelable, la Réunion se trouve actuellement à la croisée des chemins. « La production fossile est en train de prendre le pas sur les énergies renouvelables. En 1980, la Réunion

produisait 100 % d'énergies renouvelables. Depuis l'essentiel de l'électricité supplémentaire pour répondre aux besoins, qui augmentent de 8 % par an, est produit par le charbon et le pétrole, déclare Nicolas Picou. Il faut donc réagir ».

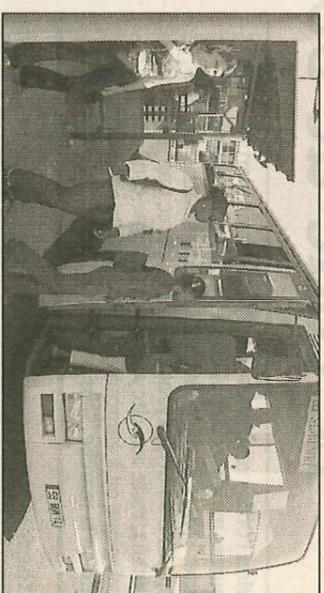
Le Plan régional des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie préconise d'avoir recours à toutes les ressources naturelles possibles (eau, vent, soleil, géothermie, biomasse et maîtrise de l'énergie) pour produire de l'énergie. « En coût global, si on mettrait tout en œuvre on pourrait répondre à terme à tous les besoins en électricité uniquement avec des énergies renouvelables. Techniquement, c'est faisable. Cela ne coûte pas plus cher et c'est largement avantageux sur le plan environnemental ».

Reste à savoir si la Réunion souhaite rester dans une situation de dépendance en énergies fossiles avec les risques et la pollution que cela suppose ou si elle souhaite se lancer dans le tout renouvelable. Une question sur laquelle plancheront les professionnels lors des Rencontres de l'océan Indien sur les énergies renouvelables qui se dérouleront en septembre et octobre prochains.

S.L.B.o.

MAITRISE DE L'ENERGIE

Les bonnes astuces



Préférer les transports en commun à la voiture individuelle.

Pour limiter factures d'eau et d'électricité, et polluer moins, il existe une foule de réflexes tout simples à adopter, mais efficaces. Il suffit juste d'y penser.

À la maison

- Acheter aux appareils électroménagers à basse consommation. Etiquette énergie catégorie A.
- Régler votre lave-linge à 40°C, vous consommerez 25 % d'énergie en moins qu'en cycle court à 60°C.
- Penser à dégivrer votre réfrigérateur. Quand le givre atteint une couche de 3 mm, l'appareil consomme 30 % de plus d'électricité.
- Acheter les lampes à économie d'énergie. Elles consomment 4 fois moins et leur durée de vie est de 6 à 10 fois plus longue qu'une lampe incandescente traditionnelle.
- Ne pas laisser en veille téléviseurs, magnétoscopes, décodeurs, ordinateurs, hi-fi après utilisation. L'économie peut atteindre 70 % de leur consommation.
- Régler la température de votre climatiseur à 25°C au lieu de 20°C peut permettre de réaliser 30 % d'économie, sans réduire votre confort.
- Débrancher le chargeur de téléphone portable quand vous avez fini de charger le téléphone.
- Couvrir les plats pendant la cuisson.
- Arrêter plaques et foyers électriques un peu avant la fin de la cuisson.
- Utiliser pour votre marmite à riz votre eau chaude sanitaire.
- Laver et rincer la vaisselle dans une cuvette plutôt que sous l'eau courante.
- Préférer une gazinière à des plaques électriques.
- Utiliser des casseroles à fond plat, vous économiserez 30 % d'électricité.
- Préférer la douche au bain.
- Ne pas laisser couler l'eau en vous brossant les dents.
- Faire plutôt une machine pleine, que plusieurs « demi-charge ».
- Utiliser un seau d'eau pour rincer la voiture, plutôt qu'un tuyau d'arrosage.
- Utiliser les robinets mitigeurs.
- Installer un réducteur de débit au bout du robinet si la pression est trop forte.
- Remplacer les anciennes chasses-d'eau. Les anciens modèles consomment en moyenne 20 litres contre 10 pour les nouveaux modèles. Il existe également des chasses d'eau à deux vitesses.
- Pour votre jardin, opter pour un programmeur d'arrosage. Fixé sur le robinet, il permet de choisir le moment de la journée et la fréquence de l'arrosage.
- Privilégier les goutte-à-goutte aux pieds des plantes. Le système est non seulement économique mais de surcroît excellent pour les plantes.
- Pour repérer les fuites d'eau,

relevé l'index du compteur avant d'aller vous coucher après avoir vérifié qu'aucune installation utilisant de l'eau ne fonctionne, et contrôler à nouveau l'index du compteur à votre réveil.

En voiture

- Effectuer les révisions de votre véhicule tous les 10 000 km en moyenne. Une voiture bien réglée pollue cinq fois moins.
- Éviter les encombrements en se déplaçant en dehors si possible des heures de pointe. Lorsque la circulation est fluide, les véhicules polluent moins.
- Éviter de créer des encombrements. Une voiture mal arrêtée pendant cinq minutes peut générer le blocage de tout un quartier et provoquer une pollution équivalente à celle émise pour un trajet de 1 500 km.
- Couper le moteur lors des arrêts prolongés permet de réaliser une économie de carburant, et de réduire le bruit et la pollution. C'est uniquement le démarrage à froid qui est coûteux en terme de pollution. Une fois le moteur chaud, l'éteindre et le rallumer n'entraîne pas de surconsommation ni de pollution supplémentaire.
- Conduire en douceur. Une conduite agressive, brusque ou trop rapide entraîne une surconsommation de 30 à 40 % et donc une émission de polluants.
- Ne pas abuser de la climatisation. En ville, la climatisation entraîne une surconsommation moyenne de 30 à 35 %.
- Penser au co-voiturage.
- Préférer la marche à pied, le vélo ou le bus à la voiture dès que possible. En France, 40 % des déplacements font moins de 2 km. Ces trajets effectués généralement moteur à froid sont très pénalisants en terme de pollution atmosphérique. Un court trajet de 500 m en ville s'effectue en 6 minutes à pied. Difficile de faire mieux en voiture.

Sources Ademe, Arer, Ora Générale des eaux.

Gros plan

- L'eau à la maison. Une chasse d'eau consomme entre 12 et 20 litres, une vaisselle à la main entre 6 et 20 l, une toilette au lavabo entre 5 et 15 l, l'arrosage des pelouses environ 17 l par m², une douche entre 60 et 80 l, un bain entre 150 et 200 l, le lavage d'une voiture environ 200 l, un lave-linge entre 70 et 120 l, un lave-vaisselle entre 25 et 40 l.

Le goutte-à-goutte du robinet fait gaspiller environ 50 000 l d'eau par an, soit un coût de 140 €. Une fuite provenant d'une fissure ou d'un joint non étanche peut atteindre les 150 000 l d'eau par an soit un coût de 410 €.



À l'Arer, quatre techniciens informent particuliers et professionnels sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Ici le directeur Christophe Rat.

Solar Screen®
maîtrise les rayons du soleil

STORES D'INTÉRIEUR
Pour que la lumière devienne décoration
En Bois, Tissu, PVC, Alu, Film
Des centaines de combinaisons possibles

STORES D'EXTÉRIEUR
Personnalisés et melleux en valeur votre maison.
Bres Droits, Bres Américains, verticaux/guidés etc...
Mille et une façons de se mettre à l'abri du soleil.

10 TER, BLD LANCASTEL • SAINT-DENIS • 0262 21.40.40

JARDIN ETHNOBOTANIQUE

VENEZ EN FAMILLE et

Profitez de nos tarifs VACANCES
(du 15 juillet au 30 août)

POUR 1 ADULTE PARENT* 1 enfant gratuit**

*4 à 13 ans)
RNI HERMITAGE LES BAINS
Tél : 0262 33 83 16

« La finitude de la Terre des hommes est un constat récent. Il n'est pas encore rentré dans nos consciences. La plupart de nos réflexes, et même de nos raisonnements, sont basés sur l'idée implicite que notre domaine est infini et surtout inépuisable ».

(Albert Jacquard)

Le code de bonne conduite

Selon l'Office réunionnais de l'air, les transports sont les sources majeures de pollution à la Réunion. Comment lutter contre ce phénomène? Les carburants alternatifs, type GPL ou GNV, ayant été écartés parce que jugés trop coûteux, reste aux citoyens à adopter une conduite écologique ou à emprunter les transports en commun, le vélo ou la marche. Sous peine d'asphyxie...

Chaque jour, nous respirons environ 15 000 litres d'air composé principalement de 78% d'azote, de 21% d'oxygène, de 0,9% d'argon et de 0,055% de gaz carbonique, auxquels viennent s'ajouter de nombreux gaz polluants et particules. Parmi ces polluants, figurent principalement le monoxyde de carbone (CO), les oxydes d'azote (NO et NO₂), le dioxyde de soufre (SO₂), les particules, les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les composés organiques volatils, les métaux et l'ozone troposphérique.

À la Réunion, « les transports sont la source majeure des émissions polluantes », selon Fabien Georget, coordinateur d'actions environnementales à l'Orla (Observatoire réunionnais de l'air). Car si la voiture pollue beaucoup moins qu'il y a vingt ans, ajoutée de son côté l'Appa (Association pour la prévention de la pollution atmosphérique), les véhicules de conception ancienne encore en circulation, ainsi que l'augmentation du parc automobile (environ 280 000 actuellement sur l'île) et du kilométrage parcouru entraînent un accroissement de la pollution.

Néfaste pour l'homme et l'environnement

Troubles cardiaques, respiratoires et sensoriels, toux, bronchite chronique, aggravation de l'asthme, cancers pulmonaires, ces polluants ont des effets plus ou moins directs et à plus ou moins long terme sur la santé humaine. Sans parler des conséquences sur l'environnement.

À la Réunion, en matière de pollution, la situation n'a évidemment rien de comparable avec Paris, mais il convient néanmoins d'être vigilant. Créé en 1998, l'Observatoire réunionnais de l'air

veille au grain. Grâce à ses sept stations de surveillance - de nouveaux point de mesure devraient être installés dans les mois et années à venir à Sainte-Suzanne, Saint-Denis, à Saint-Pierre et au Tampon -, et à son laboratoire de l'air, elle suit quasiment en temps réel la qualité de l'air.

« Il faut se méfier quand on dit qu'il n'y a pas de pollution à la Réunion », remarque Chhatrapaty Bhanuwant, de l'Orla. Docteur en physique de l'atmosphère, il a relevé en effet des concentrations élevées de dioxyde de soufre à Plon Texor, proches des valeurs limites lées, d'une part à l'éruption du volcan, mais aussi au fort trafic automobile occasionnel par l'éruption.

Positionnées sur le littoral, les stations de surveillance de l'Orla ont également enregistré plusieurs maxima qui ne peuvent qu'inciter à la vigilance. Ainsi, à titre d'exemple, le mercredi 13 juin 2001, à 6 h 15, la station installée à Sainte-Thérèse a constaté la présence de 399 µg/m³ et 133 µg/m³ de dioxyde de soufre dans l'air, les valeurs limites pour la protection de la santé humaine, étant 440 µg/m³ pendant plus de 24 heures par an, et 125 µg/m³ pendant plus de trois jours par an. De même il a été enregistré à hauteur de la Drite à Saint-Denis, le 7 septembre 2001, un maximum de 151 µg/m³ de dioxyde d'azote, la valeur limite étant 200 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 175 heures par an.

Sachant que plus de 60% des émissions de monoxydes d'azote proviennent du secteur du transport, chacun, à son niveau peut lutter contre cette pollution en adoptant au quotidien des gestes simples et une conduite économique et écologique (lire par ailleurs).

Le diesel détrône l'essence

A en croire les concessionnaires automobiles, la pollution ne semble pas être le premier souci des automobilistes réunionnais. Si l'essence a longtemps été préférée au diesel, la tendance est en train de se renverser. Raman Badat, commercial chez Caille, affirme vendre aujourd'hui 75% de véhicules équipés de moteurs HDI censés être moins polluants, moins bruyants et plus performants que les anciens moteurs diesels atmosphériques.

La préoccupation première reste donc avant tout le porte-monnaie. Car si une voiture diesel coûte plus cher à l'achat, elle est moins gourmande en carburant qui est lui-même moins cher que l'essence. En outre, grâce aux nouvelles technologies type HDI ou TDI, des performances sont largement comparables à sa soeur qui carbure à l'essence.

« Les gens cherchent en priorité l'économie de carburant. C'est pour cela qu'ils achètent des véhicules diesel », confie un vendeur chez Foucque qui dit en outre vendre une quinzaine de diesels contre



En dépit des innovations technologiques, les transports restent des sources majeures de pollution.

L'utilisation de carburants alternatifs, de type GPL (Gaz de pétrole liquéfié) ou GNV (Gaz naturel véhicule) ou de véhicules électriques est également préconisée, par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), pour lutter contre la pollution. Mais une étude, commandée par la délégation régionale réunion de l'Ademe, en 2002, a conclu que l'introduction de carburants et de véhicules propres à la Réunion serait onéreuse.

Les carburants alternatifs trop chers

Les véhicules électriques d'abord. D'un point de vue environnemental, ils n'apparaissent pas intéressants, compte-tenu des moyens de production d'électricité de l'île. Les polluants qui ne seraient pas émis par les véhicules, seraient par les centrales électriques, explique Philippe Priquet, ingénieur à l'Ademe.

En revanche, l'étude a montré que l'utilisation du GPL et du GNV serait avantageuse pour l'environnement. En effet, un bus GNV, par exemple, produirait sur Saint-Denis 20% de moins de gaz carbonique et un véhicule GPL n'émet-

Les principaux polluants

Le monoxyde de carbone (CO). Il provient de la combustion incomplète des combustibles fossiles. On le retrouve à proximité des sources d'émission dont les principales sont l'automobile et le chauffage. Il réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène ce qui entraîne des troubles cardiaques, respiratoires et sensoriels.

Les oxydes d'azote (NO et NO₂). Ils résultent de la combustion de l'azote et de l'oxygène de l'air à haute température. Ils proviennent essentiellement de l'utilisation de combustibles fossiles (pétrole, charbon et gaz naturel). La principale source est le trafic routier. C'est un gaz irritant qui amplifie les symptômes de l'asthme et augmente la sensibilité aux infections et aux allergies.

Le dioxyde de soufre (SO₂). Il se forme à partir des combustibles fossiles qui contiennent du soufre. Industries et trafic routier en sont les principales sources. Il provoque de la toux et des essoufflements. Il aggrave également l'asthme et la bronchite chronique.

Les particules. Ce sont des éléments solides ou liquides en suspension dans l'air. Elles sont de tailles diverses et peuvent véhiculer d'autres pol-

Le Quotidien de la Réunion - dimanche 27/07/05

POUR ECONOMISER DE L'ELECTRICITE

Penser à l'étiquette énergie

Selon l'Ademe, les appareils électroménagers représentent aujourd'hui 40% de la consommation d'électricité d'un ménage (hors eau chaude et cuisson), et jusqu'à 60% pour des ménages très équipés. Entre deux appareils de capacité et performances comparables, la consommation d'électricité peut varier du simple au double, voire plus. Autant dire qu'il faut être particulièrement vigilant lors de l'achat d'un nouvel appareil ménager.

Pour aider les acheteurs, la Communauté européenne a créé l'étiquette énergie. Celle-ci doit obligatoirement figurer sur tous les réfrigérateurs, congélateurs, sèche-linge, lave-linge, lave-vaisselle et lampes à éclairage. Une recommandation d'ailleurs que ne semblent pas avoir intégré tous les constructeurs.

Conçue pour permettre de comparer la consommation électrique entre deux appareils, elle comporte plusieurs informations. Première d'entre elles : le niveau de consommation comparé à celui d'appareils similaires. Les appareils sont ainsi classés par catégorie de A à G, A étant les plus économes, et G les plus gourmands. Figurent également la consommation annuelle d'électricité en kWh/an pour les réfrigérateurs, et kWh par cycle pour les sèche-linge, le niveau sonore, et la capacité. L'étiquette est en quelque sorte la fiche d'identité de l'appareil.

Si peu de consommateurs réunionnais connaissent l'existence et la signification de cette étiquette, beaucoup se soucient de plus en plus d'économies d'énergie. « De plus en plus de clients font attention à la consommation d'énergie par souci d'économie », confie le responsable du magasin

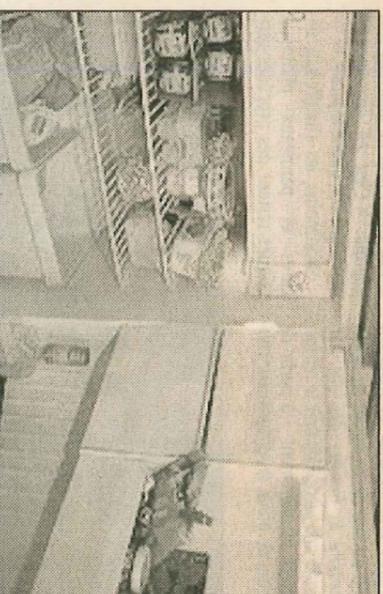
L'étiquette énergie est obligatoire.

Macé à Sainte-Clotilde. « Ils sont demandeurs d'informations, mais peu connaissent l'étiquette ».

Cet affichage peut alors devenir un véritable argument de vente pour le commerçant. « Avant il y avait le prix et la qualité de l'appareil, maintenant il y a la classe énergétique, poursuit la vendeuse. Si un client hésite entre deux lave-linge par exemple, on peut mettre en avant celui étiqueté classe A qui est un peu plus cher. Certains clients sont réceptifs à cet argument, d'autres répondent que c'est le porte-monnaie qui décide ».

Car souvent, les appareils les plus économes en électricité, paraissent plus onéreux que les plus gourmands à l'achat. Mais leur coût de fonctionnement s'avère à terme plus rentable grâce aux économies d'énergies réalisées.

Valérie, qui cherche un lave-linge, dans les rayons du magasin, l'a bien compris. « J'ai découvert l'existence des étiquettes il y a quelques mois. Maintenant c'est ce que je regarde en priorité. Je cherche les appareils de classe A ou B. On trouve même des appareils de classe C. De toute façon à la longue, on est gagnant. Economiser de l'énergie, c'est bon pour tout le monde et pour l'environnement ».



Les appareils les plus économes sont parfois plus chers. Mais les économies d'énergie réalisées compensent le prix d'achat.

« L'automobile, c'est fait avant tout pour aller où l'on veut, et quand on veut. Cette formule tient de plus en plus du rêve. A mesure que les automobiles se multiplient, leur nombre détruit leur efficacité ». (Catherine Dreyfus et J.P. Pigeat)

SPORT LOISIRS CRÉATIONS
Tél : 0262 51 50 27

10%

sur les VÉLOS de COURSE

Du 23 juillet au 25 Août